

## VŒUX du maire et du conseil municipal de CHOUX

Le samedi 6 janvier 2024

Cette année, je commence par les remerciements, à Françoise et Marie-Noëlle pour avoir préparé avec goût la salle des fêtes dont je vous dirais quelques mots tout-à-l'heure.

Je vous remercie tous d'être présents ce soir, marquant ainsi votre intérêt à notre petite Communauté, ainsi que mes collègues maires voisins.

Je remercie également les représentants des associations :

- CHOUX à travers les âges le CATLA, pour l'organisation annuelle de RV, tels que la sainte Agathe, le repas des Anciens, les œufs de Pâques, la fête de Choux, et en particulier celui du téléthon.
- L'Association Communale des Chasseurs qui s'est transformée en Association Intercommunale avec Vulvoz, et Larrivoire, et qui participe avec le CATLA à régaler les « anciens »
- L'Aire de jeux qui est également en mutation et a financé cette fin d'année des cages de foot et une table de ping-pong extérieure pour les enfants.
- Et Histoires de Choux, dont la création a fait suite aux constats des dégradations de la toiture de l'église, présidée par Annie Mouleyre. Histoires de Choux s'intéresse à la protection du patrimoine du village ...

Et toutes les personnes qui d'une manière ou une autre s'impliquent dans la vie communale : fleurissement, décorations de façade, participation à l'entretien du cimetière et des monuments aux morts, nettoyage et désherbage des trottoirs et du fil d'eau ...et toutes les actions auxquelles nous sommes sensibles et qui améliorent grandement notre cadre de vie. MERCI

Merci à Roger et à Céline qui sans faillir, répondent aux sollicitations des habitants et avec le sourire ...J'y associe les conseillers et conseillères pour leur engagement, plus ou moins important selon leur intérêt et leur disponibilité.

En population, L'INSEE a évalué la population du village en ce début d'année à 137 habitants ; début 2014, elle était de 123 habitants.

Choux compte 24 enfants de moins de 10 ans, et 4 familles de trois enfants ; Trois naissances ont eu lieu cette année Janisse Beltri, Iris Mercier, et Isaac Yousfi.

On dénombre environ 20% de personnes de plus de 70 ans et 43 % d'enfants de moins de 15 ans.

Ces jeunes nous amènent du dynamisme, de la joie. C'est toujours un petit plaisir de la vie pour moi quand je les vois jouer par le village.

J'ajoute la bienvenue à Félix Delabranche menuisier ébéniste et à sa compagne Louise Migliaccio Montée du Quer d'Amu, et leur souhaite particulièrement la réussite de tous leurs projets familiaux et professionnels.

Toutefois, le village a été assombri lors du décès brutal de Mme Colette Gasperetti qui nous a marqués. Ne plus l'apercevoir devant sa maison, quand on traverse la route de la Perrine demeure une peine.

Sur un autre registre, la mobilisation des secours aux environs du 15 août pour une balise de détresse lancée était inutile. Les informations données par les premiers témoins et personnes interrogées n'ont pas été en concordantes. En conclusion, les gendarmes, les pompiers, l'hélicoptère ont été mobilisés 2 jours pour des recherches qui n'ont pas abouti ... finalement c'est tant mieux, mais la plaisanterie si c'en est une, est coûteuse et de très mauvais goût. L'incident est plus que regrettable ; je remercie Françoise Perrin 1<sup>ère</sup> adjointe de sa disponibilité lors de cet incident.

Une population jeune, des familles, des actifs et des retraités : c'est une très bonne composition pour un village ! **qui s'engage** avec l'énergie des jeunes pousses, la sagesse des anciens, dans l'envie d'aller plus loin, et de relever les défis plus ou moins audacieux qui se présentent à nous.

**Tel que le changement climatique** : les mots à associer à cet état de fait sont atténuation et adaptation ; C'est ce qu'il faut garder à l'esprit dans nos actions :

d'ici 2050, les disponibilités en eau potable auront diminué de 30% à 40%.

A Choux, nous avons constaté ces deux dernières années durant les longues périodes de Sécheresse, le tarissement de deux sources et la diminution du débit de la troisième. Je vous remercie à nouveau des efforts que vous réalisez lorsque nous vous alertons sur les niveaux de nos réservoirs.

Un investissement important a été réalisé cette fin d'année 2023 : la mise en place d'une télégestion qui remplace la précédente devenue obsolète et hors service.

Des capteurs placés à l'arrivée des sources, aux réservoirs, au forage, .....surveillent et enregistrent la disponibilité de la ressource et l'état des installations. Ils sont reliés à un logiciel et à un ordinateur à la mairie. Bien sûr, la surveillance « humaine » des installations doit toujours être effectuée et particulièrement celle de la javellisation. En fin d'année 2024, nous aurons un état précis de la turbidité mesurée qui pose parfois problème.

L'ajout de l'eau du forage reste un problème difficile à résoudre lors du manque d'eau des sources : la qualité de cette eau étant médiocre ( contient des fluorures et de l'ammonium) elle impose des règles strictes à respecter.

La loi prévoit qu'en 2026, la distribution de l'eau potable devienne une compétence transférée à

la com - Toutefois, nous aurons des informations complémentaires sur les modalités de cette mise en place, cette année et nous aurons à nous positionner en termes de délais.

Quoi qu'il en soit, une réflexion sur la suffisance et la qualité de notre ressource me semble nécessaire à moyen terme.

Quand on parle EAU, on parle aussi **assainissement** et j'invite les personnes qui n'ont pas encore raccordé leur habitation à une installation conforme à le réaliser. Le SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif de la com – com HJSC est le service compétent.

Dans le cadre du réchauffement climatique et des actions à mener, un projet a été proposé par le parc Naturel. Il s'agissait de la restauration de la zone humide aux Cernois d'environ 1km400. C'est une des solutions d'adaptation fondées sur la nature qui ont déjà montré toute leur efficacité : ces milieux agissent comme des éponges : en cas de pluie ils absorbent l'eau, limitant ainsi leur ruissellement et donc les inondations. En période sèche, ils relâchent l'eau peu à peu, alimentant les nappes souterraines et les cours d'eau. Ce projet, le technicien du parc l'a travaillé longuement en particulier avec M. et Mme Basson propriétaires des terrains environnants, mais n' pas abouti. En effet, ce projet tel qu'il était présenté au départ prévoyait la suppression de l'étang, et cela a provoqué des oppositions.

Le Parc a alors proposé une deuxième approche en laissant une grande partie de l'étang ; ce projet a alors été validé par le conseil mais pour le moment est suspendu ....

Toujours dans le cadre du réchauffement climatique et de ses conséquences, j'ai à vous donner **des informations concernant nos forêts** : vous avez remarqué autour de nous et ailleurs les épicéas par les attaques de scolytes mais aussi les sapins par le manque d'eau, sèchent...

- avec l'appui de M. Depraz technicien ONF, nous avons expérimenté avec les Bouchoux et La Pesse, une action innovante concernant la lutte contre les scolytes : il s'agissait de s'engager sur une opération de coupes de bois infectés sans être sûrs de vendre les bois ainsi coupés ... Les actions ont porté sur environ 300m3 sur les 3 communes et je tiens à remercier publiquement Laurent pour avoir favoriser par son intermédiaire la vente de ces bois scolytés. La commune de Choux projette de relancer l'action en 2024 ; une réunion à la sous-préfecture mobilisant tous les partenaires est organisée courant janvier. Les communes prennent ainsi un certain risque mais pour le moment, il n'y a pas d'autres réponses apportées à cette situation

de dégradation d'état sanitaire des forêts.

Laurent Mermet- Au-Louis et Clément Mercier sont impliqués dans la mesure du possible dans ces actions et peuvent être vos interlocuteurs.

Autres actions : celle de Denis Point maire de 2008 à 2014, avait entamé une opération de restructuration de parcelles forestières pilotée par l'ADEFOR39 sur ce que nous dénommons « la côte à Denis » maintenant en souvenir de son investissement dans le regroupement de petites parcelles morcelées, d'exploitation difficile. Actuellement, il reste 4 parcelles qui ne sont pas encore achetées par la commune. Nous avons décidé aussi lors du conseil de poursuivre cette action en relançant l'achat des parcelles restantes. Deux pourront être acquises par la commune en 2024.

- Un autre projet de restructuration avait été proposé à la commune : Côtes Jean Bernard et du Crêt Pela. Il était resté en l'état depuis 2019, nous avons aussi décidé de le relancer et d'acquérir les parcelles proposées à la vente.

Et pour prolonger cela, l'ONF nous a récemment proposé la coupe de 2ha de bois verts secs sur les parcelles derrière la Madone. Le projet est de couper et d'effectuer la replantation d'espèces mieux adaptées dans les creux, là où il y a plus de sols. On laissera la forêt se régénérer sur les autres surfaces.

Toutes ces actions s'inscrivent bien dans la prise en compte de la problématique du réchauffement climatique et de l'atténuation de ses effets et dans une dynamique d'avenir, pour les générations futures. Si l'exploitation de nos forêts a été longtemps source de revenus pour notre commune il faut les voir maintenant surtout comme puits de carbone, absorbant une quantité de gaz à effet de serre importante.

**Choux, sans ses forêts, ne serait plus Choux ; à nous maintenant d'agir dans le contexte actuel.**

Quelques mots sur les **zones d'accélération d'énergies renouvelables** : (ZAER)

Le repérage du potentiel solaire (voir l'affiche) a remarqué deux grandes toitures à Choux. En accord, avec les propriétaires, nous avons pris une délibération d'intention concernant le ciblage de cette zone. Si vous souhaitez participer à cette action, il faut le signaler dès que possible en mairie.

**La défense contre l'incendie** : c'est une obligation réglementaire sur laquelle M. le Préfet Castel est particulièrement attentif (cf les feux de forêts 2022 dans le Jura)

Pour la commune le projet de cette DECI a été réalisé en 2019 et fut alors validé. Nous avons obtenu des subventions.

La bâche placée au lotissement est maintenant opérationnelle, validée par le SDIS. Elle complète la réserve incendie de la route de la Perrine. Elle protège particulièrement les maisons qui se trouvent dans le haut du lotissement ainsi que la ferme du GAEC des Lyres.

Durant la première partie de 2024, un poteau incendie sera ajouté chemin de Sous-Cuchet afin d'assurer efficacement la protection de l'habitation d'Eric Nicolet. Nous utiliserons ainsi le solde des subventions dont nous disposons.

Pour la zone des Cernois, nous avons imaginé dans le programme 2019 puiser l'eau en cas d'incendie dans l'étang afin de protéger la ferme de M. et Mme Basson et les habitations du secteur. Toutefois, cela n'est plus valable aujourd'hui, les informations du parc Naturel concernant la dernière loi sur l'eau, la pérennité de l'étang, l'étude revue avec les nouvelles consignes du bureau d'études ED.Tech, les services de l'Etat, les conseils du SDIS amènent à placer la bâche qui protégera Les Cernois de la maison de M. et Mme Cadieu jusqu'à la maison de M. et Mme Présuzio sur la parcelle communale au croisement du chemin et des accès aux maisons de M.Laurent Mermet-Au-Louis et de la famille de Mme Chesnais.

Lors du conseil municipal de fin novembre, celui-ci a voté contre ce projet : (4 voix contre, 3 abstentions et 3 pour) .... Souhaitant d'autres études. En conséquence, ce vote a engagé ainsi la responsabilité de la commune et de moi-même. La situation est donc portée à connaissance de M. Le Préfet.

**L'église : ... si Choux sans ses forêts ne serait plus Choux et bien CHOUX sans son église, ce n'est plus Choux me dit-on**

la toiture a été bâchée en urgence début 2023, Histoires de Choux a été créée, et a organisé des actions dès cette première année. Je remercie encore vivement Annie et Jean-Louis pour leur investissement ainsi que toutes les personnes qui par l'aide apportée, de quelque manière que ce soit, vont permettre dans un premier temps d'assurer le remplacement de la toiture.

Nous avons sollicité et obtenu le soutien de la Fondation du Patrimoine. Nous avons aussi sollicité l'aide de Koésio (ex-buro-com). M. Auroy est venu nous rencontrer, a offert l'impression des flyers et nous a assurés de son soutien..

Les flyers sont à disposition, N'hésitez pas à en emmener, à les placer un peu partout, dans les

commerces et dans vos entreprises, à donner à vos amis ; les dons bénéficient de défiscalisation

C'est un projet important pour notre petite commune ... Toutefois il doit nous rassembler

Alors mobilisons-nous !

En outre, 2024 devrait voir réaliser

- la réfection du deuxième appartement au-dessus de la mairie
- le chemin qui mène au captage de la source de la Cheneau

des demandes de subvention sont en cours pour

L'amélioration de l'accueil à la mairie, le chauffage de la salle polyvalente qui permettra ainsi l'optimisation de l'utilisation de la salle polyvalente, des travaux de maçonnerie, de voiries, .....

L'avenir de cette belle salle des fêtes nous questionne : en effet, si l'accessibilité pour tous qui n'est pas réalisée nous place hors - réglementation, l'assainissement qui reste à faire apparaît actuellement impossible dans l'état Une réflexion plus globale reste à réaliser. ...

Dans un cadre plus général, le travail sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancé ;

Il remplacera le Règlement National d'Urbanisme auquel nous sommes soumis, lorsqu'il sera abouti.

### **CHOUX, VILLAGE d'AVENIR**

Le village d'Avenir est un programme récent mis en place par l'Etat :

Il s'agit principalement d'ingénierie, qui manque aux petites communes et permet de bénéficier d'accompagnement complet pour mener à bien un projet de village. Derrière la volonté du gouvernement de renouer avec les communes rurales, c'est une aide offerte aux équipes municipales face au manque de maîtrise technique et de connaissances réglementaires.

La labellisation de notre village est incluse dans le thème du **patrimoine et du cadre de vie**.

Il s'agit de la rénovation de la place de la fontaine (étude technique concernant les garages, réhabilitation du poids public, fontaine, aménagement...) et de la création d'une aire de jeux, d'un mini terrain de foot, d'un espace pique-nique et d'un verger participatif de variétés fruitières du Haut-Jura sur la parcelle derrière la plateforme de gestion des déchets verts.

L'accompagnement sera réalisé par un chef de projet qui sera opérationnel début février et est prévu pour une période de 12 à 18 mois.

Et bien sûr une autre information dans un registre totalement différent puisqu'il s'agit d'une initiative privée, la vente de l'atelier de charpentes de Serge Blanc-Potard décédé en 2012, à Clément Mercier et Pierre Augé de la SCI Sur le bois, adhérente à la coopérative Bâticoop. Les chouliers sont heureux de cet événement ; nous remercions Pierre et Clément pour leur investissement au village et de faire revivre ce bel atelier, célèbre de son créateur. .... Et scoop, l'escalier de l'église devrait être taillé dans l'atelier en ce début d'année.

Je rappelle que le conseil municipal est public ; en début d'année 2023, Jean-louis a présenté sa démission pour raisons de santé. Il a longtemps apporté son point de vue toujours bienveillant et plein de sagesse au conseil ; je l'en remercie vivement.

J'ai pu constater la présence d'auditeur à 4 conseils, de personnes différentes à chaque fois, c'est un progrès par rapport au mandat 2014-2020 mais c'est peu quand même...Il est vrai que ce je viens de vous exposer nous montre que la vie communale n'est pas nécessairement simple !

En juin prochain nous élirons nos représentants au parlement européen. Les échanges, lors des conseils municipaux montrent à quel point il est difficile d'arriver à un consensus. Aussi il est facile d'imaginer les difficultés à s'entendre à 27 pays ! Toutefois, nous avons la chance de vivre dans une Europe en paix bien que fragile, où nous avons la liberté de vivre, d'étudier, de travailler, de se déplacer, de voter...

Sur tous les sujets évoqués et les autres, je reste à disposition sur rendez-vous à la mairie pour présenter plus complètement chaque projet, recueillir vos suggestions, vos remarques. Je pense que c'est là, à la mairie, le meilleur endroit pour échanger.

Je conclus en vous souhaitant une bonne année 2024, une bonne santé qui vous permettra de mener vos projets familiaux et professionnels bien à l'abri sous le Cuchet et de notre église (si grande pour un si petit village...) a fait remarquer l'architecte des bâtiments de France.

Merci de votre attention

Nous vous invitons à manger la galette et à boire le verre de l'amitié